

Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants - Non Scolarisés Antérieurement

UPE2A-NSA 2nd degré

Type d'emploi : Ce poste à profil s'adresse prioritairement aux professeurs des écoles titulaires justifiant d'une expérience auprès du public allophone et d'une solide pratique de classe. La possession de la certification en Français Langue Seconde est un atout. Tout candidat doit pouvoir justifier dans son parcours professionnel d'une solide expérience de l'apprentissage du français dans un contexte FLE, FLS et de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Cadre de référence : organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés, circulaire n° 2012-141 du 02-10-2012

Lieu d'exercice : Collège Jean Giono, Nice

Profil du poste : FLE / FLS (UPE2A NSA) Enseigner à des élèves allophones nouvellement arrivés en France non ou très peu scolarisés antérieurement (niveau scolaire inférieur ou égal à celui du cycle 2 et sans maîtrise de la lecture-écriture)

Date de prise de fonction : rentrée scolaire 2022

Conditions de rémunération : Droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI), à l'ISAE pour les enseignants du 1^{er} degré et à l'IMP rattachée aux dispositifs UPE2A pour les enseignants du 2nd degré

Organisation du temps de travail :

21 heures face élèves (7 demies-journées)

3 heures sur site pour l'accueil des familles, les positionnements en cours d'année et la coordination avec l'équipe éducative et pédagogique

108 heures réglementaires pour les professeurs des écoles (formation continue, rendez-vous avec les familles et partenaires extérieurs, élaboration et mise en œuvre de projets fédérateurs, ...)

Missions principales de l'enseignant :

- Organiser principalement l'enseignement du français langue de scolarisation, des concepts et outils de base en mathématiques et des compétences transversales (méthodes de travail, compréhension des codes scolaires, construction du sens de l'effort, etc.) ;
- Permettre aux élèves, dans le cadre du programme personnalisé d'apprentissage construit pour chacun d'entre eux, d'acquérir les compétences du socle du cycle 2 et les bases du cycle 3 de l'école élémentaire ;
- Elaborer et mettre en œuvre les outils nécessaires au suivi et à l'inclusion en classe ordinaire des EANA en lien avec les équipes pédagogique et éducative du collège ;
- Contribuer avec le CASNAV 06 aux tests de positionnement des EANA et collaborer avec ce dernier sur les volets pédagogiques et administratifs ;
- Rencontrer, informer et accompagner les familles ;
- Prendre part aux actions d'accompagnement et de formation continue réservées aux enseignants des UPE2A.

Compétences requises :

- principes d'enseignement spécifiques :

Enseignement du français langue orale dans ses usages fondamentaux en contexte culturel (FLE/FLS)

Enseignement des bases de l'écrit en lecture et en écriture

Enseignement des prérequis aux disciplines (mathématiques, méthode scientifique)

- aptitudes requises au plan pédagogique

Pratique de la pédagogie différenciée

Pratique de diverses modalités d'évaluation des compétences (socle ; CECRL)

Pratique de l'enseignement explicite, des méthodes actives, pédagogie de l'erreur

Capacité à construire des progressions cohérentes, à assurer la progressivité des apprentissages

Adaptabilité, compétence communicationnelle, bienveillance, dynamisme

- maîtrise professionnelle ou méthodes

Maîtriser les techniques FLE/FLS, participer aux évaluations de positionnement

Prendre en charge l'intégration progressive des élèves

Aptitude au travail en équipe et à la coordination, force de proposition en établissement

Connaissances et savoir-faire sur la parentalité et le travail avec les partenaires

Personnes à contacter pour obtenir des informations sur le poste : Hélène RICE ou Tiziana JACOPONI, coordonnatrices CASNAV par téléphone (06 04 93 72 63 58) ou par mail (gfi.casnav06@ac-nice.fr)

Procédure de candidature : envoi de la fiche de candidature accompagnée de la lettre de motivation, du curriculum vitae et de la copie du dernier rapport d'inspection ou compte-rendu du rendez-vous de carrière, par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes (ia06-dipe2@ac-nice.fr) et simultanément à madame l'inspectrice en charge de l'information et de l'orientation (ia06-iio@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature. Après examen des dossiers, un entretien pourra être proposé aux candidats.